



VALLÉES DE L'AUTHIE ET DE LA CANCHE

Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et Sportive (DEJEPS)

Spécialité Animation Socio-éducative ou Culturelle (ASEC)

Mention Coordination de Projets

2025-2026

Saint Laurent Blangy

La formation est habilitée par la DRAJES (Délégation Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) Hauts de France.

Le code RNCP du DEJEPS ASEC est le 39 930.

Objectifs

Le titulaire du DEJEPS mention «coordination de projets» exerce le métier de coordonnateur de projets. A ce titre, il :

- assure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'action dans une démarche d'éducation populaire s'inscrivant au service du projet de développement de la structure qui l'emploie. Ces projets peuvent s'adresser à différents publics et revêtent une intention éducative ;
- est force de proposition pour alimenter la réflexion stratégique conduite au sein de la structure ;
- réalise une veille sur l'évolution des pratiques, des démarches socio-éducatives et des réglementations de son domaine.

Il intervient principalement au sein de structures (*) agissant dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et/ou du sport.

Il peut exercer les fonctions de coordonnateur de secteur ou de responsable de secteur.

En phase de conception des projets, il :

- collecte et analyse les données nécessaires sur le territoire d'intervention et les publics ;
- mobilise les interlocuteurs de la structure ;
- mobilise les réseaux et partenaires de la structure ;
- sollicite les validations en fonction des délégations en vigueur.

En phase de mise en œuvre des projets, il assure en autonomie la conduite des projets d'action jusqu'à leur évaluation en établissant des liens avec le projet de développement de la structure et les valeurs qu'elle porte.

Il anime et accompagne les équipes de professionnels, de bénévoles et/ou de partenaires intervenant dans le déploiement opérationnel des projets d'action, notamment au travers de démarches participatives.



VALLÉES DE L'AUTHIE ET DE LA CANCHE

Il mobilise les moyens à disposition et les réseaux professionnels et développe les partenariats nécessaires tout au long du projet.

(*) Structure : organisation/entité autonome ou non (par exemple association, service d'une collectivité territoriale, établissement ou secteur d'une association, structure commerciale, ...)

Programme de l'action de formation

La formation est construite autour des 4 Blocs de Compétences, constitutives du référentiel de certification de diplôme, et définies par les objectifs terminaux suivants :

- bloc de compétences 1 (BC 1) : animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation ;
- bloc de compétences 2 (BC 2) : concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive ;
- bloc de compétences 3 (BC 3) : mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive ;
- bloc de compétences 4 (BC 4) : développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnels dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

Spécificités du CPIE Val d'Authie :

Une approche du développement durable (environnement, problématiques sociales, enjeux de santé...)

Méthodes et outils pédagogiques

Le contenu des semaines alterne entre théorie et pratique et favorise l'individualisation des parcours.

Stage

Stage tout au long de l'année.

Modalités d'évaluation

Le diplôme s'obtient par la validation de 4 BC (Blocs de Compétences) par le biais d'épreuves pratiques, écrites et orales.

Conditions d'admission, Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF)

Remplir **UNE** des conditions suivantes et fournir les justificatifs figurant en italique pour cette condition de satisfaction aux exigences préalables.

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC (niveau 4) dans le champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale
Joindre une photocopie du diplôme.

Ou

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 2 (niveau 5).
Joindre une photocopie du diplôme.

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT
Membre de l'UNCPIE – Association loi 1901 reconnue d'utilité publique – Décret du 4 Mars 1994

Mouaison Hulot – 25, Rue Vermaelen – BP 23 – 62390 Auxi-le-Château
Tél. 03 21 04 05 79 – fax. 03 21 04 12 78 – contact@cpie-authie.org – cfme@cpie-authie.org – www.cpie-authie.org



VALLÉES DE L'AUTHIE ET DE LA CANCHE

Ou

- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau BAC (niveau 4) et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois.

Joindre certificat de scolarité et attestations justifiant de votre expérience.

Ou

- Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.

Joindre attestations de travail ou de bénévolat et établir un état récapitulatif de ces expériences sur papier libre. Attention, le volume horaire doit apparaître sur les justificatifs.

Sélections :

Les sélections consistent en la réalisation d'un écrit (synthèse de 3 à 4 articles de presse et expression écrite à partir de ces articles) et d'un entretien de motivation face à 2 jurés de l'organisme de formation.

Positionnement

A l'issue des tests de sélection, des tests de positionnement peuvent permettre un allègement complet ou partiel de Blocs de Compétences.

Coût

Pour les salariés : 15 euros de l'heure (possibilité de prise en charge CPF, OPCO, FONGECIF..., nous contacter).

Contrat d'apprentissage : il est possible de suivre la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

Pour les personnes à la recherche d'un emploi (inscrites à France Travail) / les salariés en contrat aidé / les salariés en temps partiel (moins de 24 h /semaine) / les personnes en Préparation partagée d'éducation de l'enfant (PréParE) à temps plein et privées d'emploi / les personnels en uniforme en reconversion professionnelle en fin ou à l'issue immédiate de leur contrat, suivis par les centres de reconversion relevant de leurs corps de métier / les sportifs de la région Hauts-de-France, inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau, sans contrat de travail :

Le coût de la formation peut être pris en charge par la Région Hauts de France (avec la participation de fonds européens) et est donc gratuite pour les personnes retenues sur une place Région (Attention pour les personnes diplômées, il faut être sorti du système scolaire depuis plus d'un an).

Pour bénéficier du financement, il faut impérativement être **majeur**.

Une indemnité est versée aux participants par l'intermédiaire de France Travail ou de la Région via l'ASP.

Il est obligatoire d'être inscrit à France Travail.

Modalités pour les personnes en situation de handicap

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter notre référente « handicap », Lynda ANANIE au 03 21 04 05 79 ou lynda.ananie@cpie-authie.org

Nombre d'heures de formation : 700 heures en centre et 650 heures en stage

Nombre de parcours financés Région : 12



VALLÉES DE L'AUTHIE ET DE LA CANCHE

Lieux de formation :

Saint Laurent Blangy

Restauration possible sur place :

mise à disposition d'une salle équipée de four micro-onde, vaisselle, cafetière, bouilloire

Rémunération :

Pour les demandeurs d'emploi : en fonction des droits France Travail: AREF ou ASP

PLANNING

Réunion d'info collective 1 : 14 octobre 2025 à 15 heures

ENVOYER UN MAIL POUR S'INSCRIRE A UNE DES REUNIONS D'INFORMATION :

cfme@cpie-authie.org ou catherine.douchin@cpie-authie.org

Sélections 1 **sur convocation** : 24 octobre 2025

Dates démarrage : 07 novembre 2025

Contacts :

Christine VASSEUR, Responsable du service Formation, CPIE Val d'Authie / 03-21-04-05-79 ou cfme@cpie-authie.org

Catherine DOUCHIN, Coordonnatrice DEJEPS, CPIE Val d'Authie / 03-21-04-05-79 ou catherine.douchin@cpie-authie.org